

Dietswell S.A.

Société anonyme au capital de 5.303.475 euros
Siège social : 1 rue Alfred Kastler, le Naïade 78280 Guyancourt
428 745 020 RCS Versailles

(La "**Société**")

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la Société à effet de vous rendre compte de l'activité et des résultats de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux dudit exercice, ainsi que l'affectation du résultat comptable dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du présent rapport de gestion, ainsi que des rapports du Commissaire aux comptes.

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Conformément à l'article L. 225-100 alinéas 3 à 6 du Code de commerce, nous vous indiquons que les différents éléments fournis dans le présent rapport constituent notre analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société au titre de l'exercice 2015.

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société durant l'exercice écoulé

L'année 2015 a été marquée par une forte résilience de ses activités.

- o **Assistance Technique (Dietswell Services)**

L'exercice enregistre un niveau d'activité solide à 15 millions d'euros, en recul de 9 %. Le recul de l'activité a été davantage marqué au second semestre.

Sur le plan commercial, la consolidation du marché impacte à la fois les volumes et les prix. Néanmoins dans ce contexte difficile, nous déployons tous les efforts pour stabiliser l'activité et la rentabilité des opérations.

- o **Audit/Inspection (FACTORIG)**

L'année 2015 permet d'enregistrer un niveau d'activité historique de 4,3 Millions d'euros, en croissance de 8%. Cette performance s'appuie sur une accélération de l'activité au second semestre avec en particulier des missions de réception d'équipements neufs (« rig intake ») en Afrique

Le renouvellement de plusieurs contrats cadre au Moyen Orient sont des opportunités sur lesquelles la société entend mettre la priorité pour gagner en visibilité sur ce marché.

- o **Bureau d'études – Ingénierie (Dietswell Solutions)**

Le chiffre d'affaire s'établit à 2 Millions d'euros, en recul par rapport à l'année 2014 (qui intégrait une part de sous-traitance pour fabrication à hauteur de 1,7 Millions d'euros). A périmètre comparable, l'activité est donc en croissance, portée par l'exécution d'un contrat avec un opérateur de premier plan pour la conception, la fabrication et la mise en service d'une solution innovante en offshore profond.

Dans le prolongement de ce contrat, dont les derniers développements sont positionnés en 2016, la société pourra s'appuyer sur cette expertise pour se positionner sur des projets à forte valeur ajoutée.

- o **Forage & Management de Projet (Dietswell Contracting)**

Dans le domaine du forage, la phase #2 du contrat ENAGAS, réalisée courant mars 2015, a permis de conduire des travaux de rénovation (dits de « work over ») sur un puits, depuis la plateforme Gaviota.

Dans le domaine du « Project Management », la société a exécuté au premier semestre le contrat ENAGAS, 1er opérateur gazier espagnol. Ainsi, les opérations de la phase #1 portant sur la réhabilitation technique de l'appareil, qui ont débuté en avril 2014 s'est achevée début 2015

1.2 Recherche et développement

En matière de recherche et développement, la Société a concentré ses efforts sur le concept de Horse Shoe Rig (HSR) initié en 2008.

Ce projet financé par BPI - OSEO Innovation, s'est achevé au 1^{er} trimestre 2015 par des travaux visant à clôturer l'ensemble des dossiers suite à la clôture officielle du projet prononcée au 31 décembre 2014

1.3 Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice (soit le 31 décembre 2015) :

- La société a procédé le 7 mars 2016 au remboursement partiel de la dette obligataire (OCA 2012) souscrite auprès de TRUFFLE Capital, pour un montant total de 0,68 Millions d'euros (dont 0,5 Million d'euros en capital)
- Dans le cadre du contrat avec le Groupement TFT (Algérie) pour la réalisation de travaux de « Work Over » (entretien de puits), et à l'issue de la phase initiale de mobilisation de l'appareil, le début des opérations a débuté officiellement le 24 mars 2016.
- La garantie de bonne fin d'un montant de 554.914€, émise par la SOCIETE GENERALE, au bénéfice de la société ENAGAS Transporte a été levée le 28 mars 2016.

1.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Dans un contexte de chute des prix du baril de pétrole de plus de 70% en dix-huit mois, DIETSWELL est parvenu à stabiliser son chiffre d'affaires 2015 au niveau de celui de 2014. Celui-ci s'établit ainsi à 28,1 M€, à comparer à 28,2 M€ en 2014. Dans le même temps, le groupe a continué d'améliorer la rentabilité de ses opérations

Ces performances confirment le bien-fondé de la stratégie engagée depuis 2010 de croissance axée sur des services techniques à forte valeur ajoutée. Tant sur le forage que sur la production, la maintenance et l'inspection, le positionnement prioritaire de DIETSWELL sur le marché de l'ingénierie et des développements pétroliers a ainsi significativement réduit l'exposition aux fortes réductions budgétaires constatées dans toute l'industrie Oil & Gas – voire l'a servi au travers des stratégies d'externalisation des grands acteurs pétroliers et gaziers - même s'il ne l'en protège pas complètement.

Ce modèle économique solide confère à DIETSWELL une capacité de résistance prouvée dans un environnement adverse, et de rebond en cas de reprise d'un marché Oil & Gas qui ne pourra pas rester longtemps sans relancer la dynamique des investissements d'exploration. »

Enfin notre fort ancrage au moyen orient, à travers notre succursale à Abu Dhabi (E.A.U.), est un levier de développement commercial précieux.

Dans un environnement particulièrement difficile en 2016, la société est confiante dans ses perspectives de développement.

1.5 Informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 alinéa 1 du Code de commerce, le tableau du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2015 est joint à ce rapport en annexe 4

2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(a) Dolfines Logistique

La Société détient 100% de la Société Dolfines Logistique.

Au titre de l'exercice écoulé, Dolfines Logistique :

- N'a réalisé aucun chiffre d'affaires.
- a réalisé un bénéfice de 16.129,38 euros
- Sa situation nette s'élève à 27.431,85 euros
- Compte tenu de la situation nette de sa filiale, la société a comptabilisé sur l'exercice 2015 une reprise de provision des titres de participation de Dolfines Logistique pour un montant de 16.129,38 €

(b) Dietswell Do Brasil Limitada

Il s'agit d'une filiale de droit brésilien enregistrée au registre du commerce le 26 novembre 2013.

La Société est détenue à 100% par Dietswell S.A.

Au titre de l'exercice écoulé, Dietswell Do Brasil :

- N'a réalisé aucun chiffre d'affaires.
- a réalisé une perte de 277 947,67 BRL (65 129,80 €)
- Sa situation nette s'élève à -440 535,39 BRL (-103 228,00€)

(c) Feumag Holding Company Limited

La Société détient 30% de Feumag Holding Company Limited ("**Feumag**"), qui détient elle-même 42,7% de la société DMM, société vecteur des opérations de forage en Algérie.

Les comptes de Feumag ne nous ont pas été communiqués. Nous vous indiquons que la Société n'est plus en charge du suivi des opérations et ne peut garantir la gestion de cette société.

3. RESULTATS - AFFECTATION

3.1 Examen des comptes et résultats financiers

Le **total général du bilan** s'élève à 14.462.879 euros au 31 décembre 2015 contre 24.274.069 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2015, le **chiffre d'affaires** de la Société s'élève à un montant de 28.154.067 euros contre 28.188.567 euros pour l'exercice précédent.

Les **produits d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont atteint au total 28.576.729 euros contre 28.987.406 euros pour l'exercice précédent.

Les **charges d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont atteint au total 26.722.829 euros contre 27.392.005 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat d'exploitation** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 à un montant de 1.853.900 euros contre 1.595.401 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat financier** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 à un montant négatif de 384.189 euros contre un montant négatif de 195.443 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat courant avant impôts** s'établit pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 à un montant de 1.469.711 euros contre un montant de 1.399.958 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat exceptionnel** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 à un montant positif de 9.418 euros contre un montant négatif de 13.460.570 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2015 fait ressortir un **profit net de 1.391.948 euros** contre une perte nette de 12.012.043 euros l'exercice précédent.

3.2 Dividendes versés au cours des trois derniers exercices sociaux

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

3.3 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé (**Annexe 1**), conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

3.4 **Résultat de l'exercice social et proposition d'affectation du résultat**

Nous avons arrêté les comptes sociaux de l'exercice social le 31 décembre 2015 et constaté que :

- Le bénéfice net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 s'élève à la somme de 1.391.948 euros,
- le compte "report à nouveau" présente un montant débiteur de 17.133.859 euros au 31 décembre 2015,
- le compte "réserve légale" présente un montant créditeur de 368.460 euros au 31 décembre 2015.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts de la Société, d'approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils viennent de vous être présentés et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

1.391.948 euros au compte de report à nouveau dont le solde passerait ainsi de (17.133.859) euros à (15.741.910) euros.

3.5 **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39-4 du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 comprennent des charges et dépenses non déductibles fiscalement pour un montant de 15.929 euros. Ces charges concernent des amortissements excédentaires au titre de véhicules de société.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, s'il y a lieu, les dépenses visées à l'article 39-5 du Code général des impôts et qui font l'objet du relevé prévu à l'article 54 quater, vous seront communiquées lors de l'assemblée générale ordinaire sous la responsabilité du Commissaire aux comptes. Au titre de l'exercice 2015, nous vous signalons qu'aucune dépense de cette nature n'est à déclarer.

4. **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous vous indiquons que les conventions suivantes, visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- un contrat de travail conclu avec Monsieur Jean-Claude Bourdon, Président Directeur Général de la Société jusqu'au 20 janvier 2012 et désormais administrateur, avait été suspendu pendant la durée de son mandat social de Président Directeur Général, a repris à compter du 20 Janvier 2012.

- une convention d'abandon de compte courant et de créances commerciales avec clause de « retour à meilleure fortune » limitée à 5 ans signée avec la société Dolfin Logistics, filiale à 100%, en date du 5 décembre 2011 pour un montant total de 744.708,56 Euros.

Au cours de l'exercice 2012, la situation de Dolfin Logistics a permis d'appliquer la clause de « retour à meilleure fortune ». Le compte courant a été partiellement reconstitué pour un montant de 348.265,83 euros.

La situation de Dolfin Logistics sur les exercices 2013 et 2014 n'ont pas permis l'application de la clause de « retour à meilleure fortune ».

Le résultat positif de 16.129,38 € réalisé sur l'exercice 2015 n'a pas donné lieu à un retour à meilleure fortune

- une convention de mise à disposition à titre gracieux de bureaux en faveur de la société Dolfin Logistics SAS, afin que cette dernière y domicilie son siège social. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration en date du 28 mars 2006. Dans le cadre du déménagement du siège social de la Société, un avenant de reconduction à la nouvelle adresse a été signé en date du 26 décembre 2007 entre la Société et la société Dolfin Logistics SAS ;
- une convention de trésorerie tri-partite avec sa filiale Dolfin Logistics SAS et la société Sofindel SA signée le 3 décembre 2012 ayant pour objet l'optimisation de la gestion de trésorerie du groupe. Aucune rémunération au bénéfice de la Société centralisatrice (DIETSWELL SA) n'est prévue pour l'exécution de cette convention. Les intérêts sur les avances réciproques seront calculés au taux légal en vigueur à la clôture des exercices, sur la base d'une année de 360 jours.
- une convention avec la société PL Investissement signée le 1^{er} juillet 2014, portant sur des prestations de conseil en matière d'investissement, de stratégie et de gestion.

Au cours de l'exercice 2015 :

- une convention a été signée le 29 juin 2015 avec la société de gestion TRUFFLE Capital, sous la forme d'un avenant au contrat d'émission des Obligations Convertibles en Actions (dites OCA 2012), souscrites en juin 2012. Cet avenant apporte deux modifications, (i) sur la date de remboursement fixée au 30 juin 2016, soit un décalage de 12 mois par rapport à l'échéance initiale ; (ii) sur les primes de non conversion dont la date d'application est restaurée au 30 juin 2012, soit la date initiale prévue au contrat. Les primes ainsi rétablies ont un impact résultat sur l'exercice de 516.573 € ;
- une convention avec Mr Jean Claude Bourdon, formalisée par un avenant à son contrat de travail signé le 10 juillet 2015, portant sur un dispositif de rémunération variable au titre de l'exercice 2015 dont le calcul est assis sur la performance économique de l'entreprise.

- une convention avec Mr Dominique Michel, formalisée par un avenant à son contrat de travail signé le 10 juillet 2015, portant sur un dispositif de rémunération variable au titre de l'exercice 2015 dont le calcul est assis sur la performance économique de l'entreprise.
- une convention avec Mr Jean Claude Bourdon, formalisée par une lettre signée le 28 août 2012, qui concerne les décisions prises par le Conseil d'Administration du 28 avril 2009 et portant sur ses conditions de rémunération.
- une convention avec Mr Dominique Michel, formalisée par une lettre signée le 28 août 2012, qui concerne les décisions prises par le Conseil d'Administration du 28 avril 2009 et portant sur ses conditions de rémunération.

Nous vous rappelons enfin que conformément aux dispositions de l'article L 225-39 du Code de commerce, le texte des conventions courantes conclues à des conditions normales a été communiqué au Président du Conseil d'administration par les intéressés, et que ce dernier a lui-même communiqué la liste et l'objet de ces conventions aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.

5. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

5.1 Information sur les options d'achat et de souscription d'actions

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, le Conseil d'administration a rédigé un rapport spécial, mis à votre disposition afin de vous informer des opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 relatives aux options d'achat et de souscriptions d'actions émises par la Société.

5.2 Proportion du capital détenu directement ou indirectement par les salariés

Au jour de la rédaction du présent rapport de gestion, la proportion du capital détenue par des salariés est égale à 23%, soit un total de 1.221.366 actions de la Société selon la répartition suivante :

Jean Claude BOURDON	1 214 076
Dominique MICHEL	7 290

6. CAPITAL SOCIAL - COMPOSITION ET DETENTION

6.1 Composition du capital social

Le capital social s'élevait à 5.303.475 euros, divisé en 5.303.475 actions ordinaires d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, aucune opération n'est venue impacter le capital social de la Société.

6.2 Détention du capital social

(a) *Renseignements relatifs à la répartition du capital social et à l'autocontrôle :*

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de commerce, les principaux actionnaires inscrits au nominatif, au jour de l'établissement du présent rapport sont les suivants :

- Monsieur Jean-Claude Bourdon à hauteur de 22,9 %;

- TRUFFLE Capital à hauteur de 42,3% à travers les différents fonds dont il assure la gestion ;

La Société ne détient aucune action d'autocontrôle.

(b) *Les participations croisées :*

La Société ne détient aucune participation croisée au 31 décembre 2015.

7. PERSONNEL

L'effectif de la Société au 31 décembre 2015 est de 68 salariés dont 22 au siège social.

8. SITUATION D'ENDETTEMENT

Au 31 décembre 2015, la dette financière de la Société est composée :

- un prêt BPI - OSEO pour un montant total restant dû de 308.000,00 euros avec amortissement jusqu'en 2017 ;
- une dette obligataire (OCA 2012) souscrite en 2012 auprès de TRUFFLE Capital, et dont l'encours au 31 décembre 2015 est de 1,32 Millions d'euros (dont 1 Million en capital)
- d'un crédit de trésorerie Société Générale (Billet à Ordre) pour un montant de 200.000,00 euros à échéance au 8 janvier 2016.

9. **INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

9.1 **Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés du groupe par chaque mandataire social**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés du groupe par chacun des mandataires sociaux. Cette liste figure en **Annexe 2**. Nous vous rappelons ci-dessous l'échéance des mandats ;

ADMINISTRATEURS	Échéance Mandat
<i>Jean Claude BOURDON</i>	AG - comptes 2015
<i>Truffle Capital</i>	AG - comptes 2015
<i>Dominique MICHEL</i>	AG - comptes 2015
<i>Pierre LABORIE</i>	AG - comptes 2019
<i>Jean Desseilligny</i>	AG – comptes 2019
<i>Martin FERTE</i>	AG – comptes 2021

COMMISSAIRES aux COMPTES

<i>Titulaire - Cabinet Grange</i>	AG - comptes 2017
<i>Suppléant - Mr Vincent Pajot</i>	AG - comptes 2017

10. **ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE AUX ADMINISTRATEURS DE LA SOCIETE**

Le Conseil d'Administration propose l'attribution de jetons de présence au profit des administrateurs pour un total de 3.000 Euros.

11. **INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Au présent rapport est annexé (**Annexe 3**), conformément à l'article L. 225-100 alinéa 4 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société au Conseil d'administration par application des articles L. 225-129-1 du Code de commerce et L. 225-129-2 du Code de commerce.

12. **RESOLUTIONS PROPOSEES**

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner au Commissaire aux comptes décharge de l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'administration

Annexe 1

Tableau des résultats des cinq derniers exercices (en euros)

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	5 303 475	5 303 475	5 303 475	5 303 475	5 303 475
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	5303475	5303475	5303475	5303475	5303475
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	28 154 067	28 188 567	17 335 860	15 217 778	12 076 362
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 548 120	(569 714)	480 889	141 213	(2 587 894)
Impôts sur les bénéfices	87 181	(48 570)	(59 398)	(38 893)	(26 363)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	1 391 948	(12 012 0	325 335	312 883	(1 680 947)
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,28 €	-0,10 €	0,10 €	0,03 €	-0,48 €
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	0,26 €		0,06 €	0,06 €	-0,32 €
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	84	80	67	61	55
Montant de la masse salariale de l'exercice	9 473 089	9 211 327	7 143 629	7 081 769	6 403 327
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 616 026	1 574 526	1 184 890	1 085 211	1 173 495

Annexe 2

Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chaque mandataire social
(Code de commerce article L 225-102-1)

Nom du mandataire social	Fonctions exercés au sein de la Société	Mandats exercés dans d'autres sociétés
Pierre Laborie	Président du Conseil Administrateur et Directeur Général	- Administrateur de GEOCORAIL - Administrateur de OHT
Dominique Michel	Administrateur	- Administrateur de New Generation Natural Gas - Administrateur de GEOCORAIL - Administrateur de OHT
Truffle Capital SAS	Administrateur	
Jean-Claude Bourdon	Administrateur	
Jean Deseilligny	Administrateur	- Administrateur de HEURTEY PETROCHEM
Martin FERTE	Administrateur	- Président de ALTERCIS - Président de JLT ENERGY - Membre du Conseil de Surveillance de AFRIK ASSUR - Vice-Président de SIACI & PARTNERS Luxembourg - Administrateur de 2 RS Luxembourg

Annexe 3

Tableau récapitulatif des délégations de compétences et de pouvoirs en cours accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce

TYPE DE DELEGATION	DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	CONTENU DE LA DELEGATION	DELEGATION EN COURS DE VALIDITE OU UTILISEE
Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital (maintien du DPS des actionnaires)	AGM du 6 novembre 2015	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 1.000.000 euros (sous réserve du respect du plafond nominal global d'augmentation de capital fixé à 1.000.000 euros dans la sixième résolution de l'AGM du 6 novembre 2015).	Cette délégation est valable 26 mois, soit jusqu'au 5 janvier 2018 Elle n'a pas fait l'objet d'une utilisation à ce jour.
Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	AGM du 6 novembre 2015	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier pour un montant nominal maximum d'augmentation de capital de 1.000.000 euros (sous réserve du respect du plafond nominal global d'augmentation de capital fixé à 1.000.000 euros dans la sixième résolution de l'AGM du 6 novembre 2015), et en cas d'émission de valeurs mobilières représentatives de titres de créance, pour un montant nominal maximum de 1.000.000 euros (sous réserve du respect du plafond nominal global des valeurs mobilières représentatives de créances fixé à 1.000.000 euros dans la sixième résolution de l'AGM du 6 novembre 2015).	Cette délégation est valable 26 mois, soit jusqu'au 5 janvier 2018. Elle n'a pas fait l'objet d'une utilisation à ce jour.

Annexe 4

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2015 par dates d'échéance

BALANCE AGEE FOURNISSEURS EXPRIMEE EN EUROS

Fournisseurs	Non Echu	0-30 jrs	30-60 jrs	60-90 jrs	>90 jrs	Total EUROS
En Euros	-290 852	-75 702	0	-1 068	-132 635	-500 257
En US Dollars	-127 209	-129 503	-19 232	0	-2 885	-278 830
En AED	-51 019	-10 982	-7 166	-7 818	-5 007	-81 992
En FCFA	0	-414	-1 764	-495	0	-2 672

Ces montants ne tiennent pas compte des charges à payer pour un montant de 316 624 euros.

Pour information, vous trouverez ci-dessous les chiffres de référence de l'exercice 2014

Fournisseurs	Non Echu	0-30 jrs	30-60 jrs	60-90 jrs	>90 jrs	Total EUROS
En Euros	-1 453 472	-50 724	-12 551	-4 988	-302 087	-1 823 821
En US Dollars	-300 308	-25 421		-9 302	-20 011	-355 041
En AED	-9 413	-28 554	-8 704	-6 636	-13 092	-66 399
En GBP	-59 444	-43 748	-10 226			-113 419
En FCFA		-1 500	-6 373	-872		-8 746